RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01247
Numéro SIREN : 440 132 900
Nom ou dénomination : ABO-Group France

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009428

9428

ABO GROUP-FRANCE

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

CAPITAL : 1 515 000 €UROS

SIEGE SOCIAL

ZI DES PLAYES JEAN MONNET SUD, QUARTIER LA FARLEDE

243 AVENUE DE BRUXELLES, 83500 LA SEYNE SUR MER

440 132 900 RCS TOULON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Du procès-verbal de l'actionnaire unique du 30 juin 2023 de la société visée en rubrique, il résulte notamment ce qui suit :

L'actionnaire unique, après avoir pris connaissance par la lecture qui lui en a été faite du rapport du Président, statuant sur l'affectation des résultats de l'exercice écoulé et après avoir constaté que la Réserve légale était dotée d'un montant représentant au moins 10% du capital social, et que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 488 878 €uros, décide d'affecter et de répartir lesdits bénéfices, ainsi qu'il suit :

- Distribution d'un dividende de 350 000 €uros,
- Le solde, soit la somme de 138 878 €uros en Report à nouveau.

Ce dividende de 350 000 €uros, sera mis en paiement à partir d'une date qui sera fixée par le Président, et au plus tard le 30 septembre 2023.

POUR EXTRAIT
LE PRESIDENT
F. DE PALMENAER

N° 2050-SD 2023

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABO-Group France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 243, Avenue de Bruxelles 83500 LA SEYNE-SUR-MER — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET* : 44013290000018 — Néant * ☐

Exercice N clos le : 31/12/2023

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	20 989	AG 20 989	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	564	AU 564	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	3 395 000	CV	3 395 000
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	3 416 553	BK 21 553	3 395 000
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	148 984	BY	148 984
	Autres créances (3)	BZ	784 698	CA	784 698
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	30 186	CE	30 186
	Disponibilités	CF	132 427	CG	132 427
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	40 248	CI	40 248
	TOTAL (III)	CJ	1 136 543	CK	1 136 543
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 553 095	LA 21 553	4 531 543

Renvois (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété * : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

© Sage

N° 2051-SD 2023

② BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : ABO-Group France — Néant * ☐

			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 1 515 000)	DA	1 515 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	151 500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	1 815 195	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	488 878	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 970 573	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	21 048	
	TOTAL (III)	DR	21 048	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	194 690	
	Dettes fiscales et sociales	DY	299 618	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	45 613	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	539 921	
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 531 543	

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	539 921
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2052-SD 2023

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise ABO-Group France — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC	
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services*	FG	1 524 597	FH	FI	1 524 597
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 524 597	FK	FL	1 524 597
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	43 804
	Autres produits (1) (11)				FQ	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 568 406
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	806 062
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	12 462
	Salaires et traitements*				FY	389 975
	Charges sociales (10)				FZ	171 868
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant dotations aux provisions*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	83
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 380 450
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	187 956
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	350 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	350 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	350 000
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	537 956

(RENVOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

© Sage

N° 2053-SD 2023

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : ABO-Group France — Néant : - *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 308
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 308
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1 308
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	50 385
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 919 713
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 430 835
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	488 878

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	1 308
(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *	HP	
	- Crédit - bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	33 595
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
REGULARISATION ORGANISMES SOCIAUX		1 308

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATION ORGANISMES SOCIAUX		1 308

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage

ABO-Group France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

EY

ABO-Group France

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Actionnaire Unique de la société ABO-Group France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'actionnaire unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABO-Group France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

EY

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'actionnaire unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

EY

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 30 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

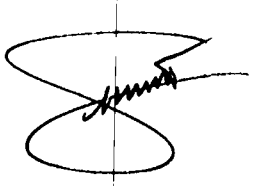

Xavier Senent

Bilan Actif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-Group France

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	20 989	20 989		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**20 989**	**20 989**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	564	564		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**564**	**564**		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 395 000		3 395 000	3 345 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	**3 395 000**		**3 395 000**	**3 345 000**
ACTIF IMMOBILISÉ	**3 416 553**	**21 553**	**3 395 000**	**3 345 000**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	148 984		148 984	86 438
Autres créances	784 698		784 698	516 289
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**933 682**		**933 682**	**602 726**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	30 186		30 186	30 186
Disponibilités	132 427		132 427	200 388
Charges constatées d'avance	40 248		40 248	22 440
TOTAL disponibilités et divers :	**202 861**		**202 861**	**253 014**
ACTIF CIRCULANT	**1 136 543**		**1 136 543**	**855 741**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	4 553 095	21 553	4 531 543	4 200 741

Bilan Passif

Période du 01/01/22 au 31/12/22

ABO-Group France

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	1 515 000	1 515 000	1 515 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			151 500	151 500
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau			1 815 195	864 512
Résultat de l'exercice			488 878	1 300 683
		TOTAL situation nette :	**3 970 573**	**3 831 695**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
		CAPITAUX PROPRES	**3 970 573**	**3 831 695**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques				
Provisions pour charges			21 048	31 257
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**21 048**	**31 257**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			194 690	43 462
Dettes fiscales et sociales			299 618	266 639
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			45 613	27 688
		TOTAL dettes diverses :	**539 921**	**337 789**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
		DETTES	**539 921**	**337 789**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GÉNÉRAL	4 531 543	4 200 741

Compte de Résultat (Première Partie)

ABO-Group France Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 524 597		1 524 597	1 338 635
Chiffres d'affaires nets	**1 524 597**		**1 524 597**	**1 338 635**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			43 804	21 626
Autres produits			5	141
PRODUITS D'EXPLOITATION			**1 568 406**	**1 360 403**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			806 062	736 263
TOTAL charges externes :			**806 062**	**736 263**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			12 462	31 537
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			389 975	325 620
Charges sociales			171 868	167 134
TOTAL charges de personnel :			**561 843**	**492 753**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				7 612
TOTAL dotations d'exploitation :				**7 612**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			83	81
CHARGES D'EXPLOITATION			**1 380 450**	**1 268 246**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**187 956**	**92 157**

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ABO-Group France

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**187 956**	**92 157**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	350 000	1 250 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	350 000	**1 250 000**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	**350 000**	**1 250 000**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**537 956**	**1 342 157**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 308	2 580
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 308	**2 580**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**1 308**	**2 580**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	50 385	44 054
TOTAL DES PRODUITS	**1 919 713**	**2 612 982**
TOTAL DES CHARGES	**1 430 835**	**1 312 300**
BÉNÉFICE OU PERTE	488 878	1 300 683

ABO-GROUP FRANCE

Holding de groupe

Annexe

Exercice
Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Montants en K€

1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1.1 Evénements principaux de l'exercice

ABO-Group France s'est portée acquéreuse de l'intégralité des titres de la SARL DYNAOPT le 31 décembre 2022 à minuit.
La valorisation des titres de la SAS GEOSONIC France a été ramenée à 100 k€, suite au remboursement en août 2022 de la somme de 250 000 € qui avaient été séquestrés lors de l'acquisition de février 2021.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général et modifié par le règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :
Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
Indépendance des exercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

En janvier 2023, ABO-Group France s'est portée acquéreuse de l'intégralité des titres de la SAS SOCIETE D'ETUDES ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES DECHETS – SEGED.

1.4 Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables

➔ Néant

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

2.1 Bilan actif

2.1.1 Immobilisations incorporelles et corporelles - Mouvements principaux

➔ Néant

2.1.2 Immobilisations corporelles - Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel de bureau & Informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire considéré comme économiquement justifié en fonction de la durée de vie prévue.

2.1.3 Immobilisations financières – Mouvements principaux

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.4 Liste des filiales et participations (en K€).

Sociétés	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
ABO-ERG Géotechnique	4.380	100%	1 495	22.651	915	180
ABO-ERG Equipement	3.555	100%	110	2.714	504	70
ABO-ERG Environnement	2.002	100%	40	5.802	686	75
INNOGEO	676	100%	760	1.670	110	25
GEOPLUSENVIRONNEMENT	262	100%	590	1.855	8	0
GEOSONIC France	(81)	100%	100	6.227	177	0
DYNAOPT	(31)	100%	300	1.338	(245)	0

2.1.5 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.1.6 Actif circulant - Classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.
Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.7 Créances douteuses

La politique du groupe ABO consiste à provisionner à 100% les factures clients de plus de 6 mois.

2.1.8 Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		3.395
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		149
Autres créances		755
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placements		
Instruments de trésorerie – Actif		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		108
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		46
Instruments de trésorerie – passif		

Charges financières		
Produits financiers		350

2.2 Bilan passif

2.2.1 Capital

Le capital est composé de **151 500 actions** de **10 euros** de valeur nominale :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital en €
Position début d'exercice	151.500	10	1.515.000
Mouvements :			
Réduction de capital	/		
Augmentation de capital	/		
Position fin d'exercice	151.500	10	1.515.000

2.2.2 Provisions pour risques et charges

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour IDR	**31,3**			**10,2**			**21,1**
Total	**31,3**			**10,2**			**21,1**

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 65 ans, s'élève à 67.914 € (charges sociales comprises).

Ce montant a été comptabilisé en provisions pour risques et charges au 31 décembre 2022 pour 21.048 €.

Depuis le 1er Janvier 2010 les versements sont effectués auprès de SMABTP Vie.
La valorisation du fonds constituée par les versements effectués, augmentés des intérêts capitalisés au 31/12/2022, est déduite de la provision globale brute, soit 46.866 €.

2.2.3 Dettes

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Montant du chiffre d'affaires en K€

Prestations de Services	1.525
Total	1.525

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	4
Ouvriers	
Total	**8**

3.3 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices – Montants en K€

		Résultat Net	Dont : Résultat exceptionnel
Résultat avant impôt		539,3	1,3
Impôt	- au taux de droit commun	50,4	0,3
	- sur PVLT		
Résultat après impôt		488,9	1,0

Méthode employée :
Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.4 Honoraires de Commissariat aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, facturés au titre du contrôle légal des comptes, s'élève à 17,7 K€.

4. ENGAGEMENTS

→ Néant

5. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

ABO HOLDING NV, société belge dont le siège est à : Derbystraat 55, 9051Sint-Denijs-Westrem